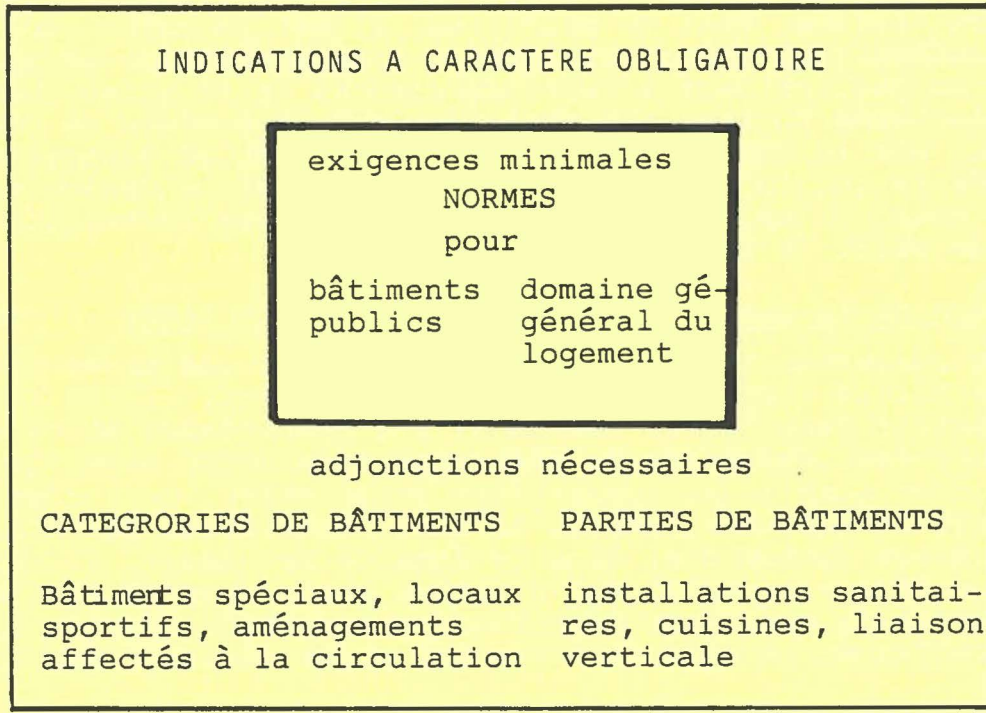


Projet de concept des bases techniques en Suisse



OUVRAGES DE REFERENCE	RAPPORTS DE RECHERCHE	PROJETS MODELES	DOCUMENTATION SUR DES PRODUITS
-----------------------	-----------------------	-----------------	--------------------------------

INDICATIONS GLOBALES

Le schéma du concept doit servir à harmoniser entre elles les bases qui seront élaborées à l'avenir et, ainsi, à mettre fin à une situation déconcertante pour le praticien. Il faudra, en outre, contrôler la destination et le domaine d'application des documents existants et définir nettement les priorités entre les différentes bases.

Le concept opère une distinction fondamentale entre le niveau des indications à caractère obligatoire et celui des nombreux documents renfermant des indications globales. La norme précisant les exigences minimales se situe au centre des bases à caractère obligatoire. Dans la pratique, les professionnels doivent la compléter à l'aide de toute une série d'adjonctions nécessaires: - exigences détaillées concernant certaines partie de bâtiment (par ex. installations sanitaires) et allant au-delà des exigences minimales - catégories de bâtiments qui exigent des solutions particulières (par ex. locaux sportifs) ou bâtiments utilisés surtout par des handicapés (par ex. ateliers).

./.

De manière générale, les bases ayant pour le projeteur un caractère obligatoire devraient répondre aux critères suivants:

- les indications doivent être fondées et précises
- le cas où une indication s'applique doit apparaître clairement
- en présence de plusieurs exigences, les priorités doivent être précisées.

Nous illustrons ci-dessous les différentes catégories prévues dans le concept des bases, à l'aide des documents existants.

Exemples entrant dans les diverses catégories:

NORMES

- Norme SNV 521 500 (CRB)

CATEGORIES DE BÂTIMENTS

- Confédération: directives pour les PTT, les CFF, Office fédéral des Transports
- Ecole féd. de gymnastique et de sport: directives pour la construction des locaux sportifs
- Office fédéral du logement: Loi encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements

PARTIES DE BÂTIMENTS

- Centre suisse: fiche technique 1: Installations sanitaires adaptées aux handicapés
- Norme SNV: portes

OUVRAGES DE REFERENCE

- Loeschke: Die rollstuhlgerechte Wohnung
- Grobois: Handicap physique et construction

RAPPORTS DE RECHERCHE

- Institut für soziales Design: Behinderten- und altengerechtes Küchenprogramm
- Institut für Hygiene und Arbeitsphysiologie: Anforderungen an Klosettanlagen für Körperbehinderte

PROJETS MODELES

- par ex. projets des concours pour l'attribution de distinctions à des constructions adaptées aux handicapés de 1981 et 1984

DOCUMENTATION SUR LES PRODUITS

- par ex. prospectus de la collection de produits (cf. p. 26 de ce bulletin).

Schweizerische
Fachstelle
für
behindertengerechtes
Bauen

Centre suisse
pour
la construction
adaptée
aux handicapés

Centro svizzero
per
la costruzione
adatta
agli handicappati

Bulletin d'information

No 4/85

juin 1985

Sommaire

Avant-propos

Services de consultation régionaux

- Rapports d'activité de services de consultation régionaux: Berne, Genève, Lucerne
- Rapport annuel de la Fondation en faveur d'un environnement architectural adapté aux besoins des handicapés (organe responsable du Centre suisse)

Bases

- Projet de concept des bases en Suisse
- Comparaison de la norme du CRB avec le guide de l'ASI
- Causes et répercussions de certains handicaps physiques
- Liste de contrôle: les cuisines dans le domaine du logement

Indications techniques et autres

- Plinthe de salle de bains
- Collection de produits

Nouvelles publications

- Anforderungen an Klosettanlagen für Körperbehinderte (Etude de l'EPFZ)
- Behinderten- und altengerechtes Küchenprogramm (rapport de recherche)
- Wohnungen für Behinderte (article)